

Colzas et tournesols génétiquement modifiés : la contamination a commencé !

En décembre 2014, neuf organisations* ont demandé au Premier ministre de prendre un moratoire sur la vente et mise en culture de ces plantes rendues tolérantes aux herbicides. L'absence de réponse les amène à engager un recours juridique.

Concernant la menace OGM, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement d'avoir, par une loi promulguée le 2 juin 2014, interdit la culture de maïs génétiquement modifié. Mais c'est l'épi de maïs qui cache la forêt !

En effet :

- Chaque année, en France, 4 millions de tonnes de soja et maïs OGM sont toujours importés pour nourrir le bétail et les volailles que nous retrouvons dans nos assiettes.
- Depuis 2008, les entreprises semencières ont mis sur le marché de nouvelles variétés de semences dont le génome a été manipulé pour les rendre tolérantes à des herbicides spécifiques. Ces Variétés rendues Tolérantes aux Herbicides (VrTH) sont de véritables éponges à pesticides puisque, à l'instar de la plupart des OGM, elles survivent aux pulvérisations d'herbicides qu'elles absorbent. Ces « OGM cachés » sont cependant arbitrairement exclus du champ d'application de la réglementation sur les OGM, sous le seul prétexte qu'ils ont été obtenus par une autre technique de manipulation génétique que la transgénèse. Ils échappent ainsi à toute évaluation sur l'environnement, la santé, à toute obligation d'étiquetage, de traçabilité et d'information des utilisateurs et des consommateurs.

Il y a urgence !

En 2013, les OGM cachés ont représenté en France près de 20 % des cultures de tournesols. Plus inquiétant encore, les premiers semis de colzas VrTH ont démarré en 2014 et risquent de se poursuivre à une plus grande échelle en 2015. Or, comme l'a souligné une étude réalisée conjointement par une équipe de l'Inra/CNRS en 2013, « *la caractéristique de tolérance aux herbicides, introduite par manipulation génétique pourrait être diffusée à d'autres plantes, cultivées ou sauvages* ». Cette contamination est particulièrement importante avec le colza qui peut transmettre cette caractéristique à toutes les crucifères sauvages qui lui sont botaniquement proches : moutarde des champs, ravenelle, rapistre, etc. Autrement dit, une contamination génétique à grande échelle. Ce sont *ces mêmes risques graves de contamination* qui avaient d'ailleurs amené le gouvernement français à suspendre en 1998 la mise sur le marché de colzas transgéniques résistants à un herbicide.

Face à cette menace, la société civile n'est pas restée immobile. L'alerte a été lancée dès 2010, avec les premières actions de dénonciation d'essais par des organisations paysannes et de la société civile, puis de fauchage de tournesols VrTH par le Collectif des Faucheurs Volontaires d'OGM. Parallèlement, la mobilisation contre les OGM cachés a été engagée par un collectif constitué de 18 organisations de la société civile (associations écologistes, fédérations d'agriculture biologique et syndicats d'agriculteurs) signataires de l'Appel de Poitiers pour sauver la biodiversité (www.appeldepoitiers.org). Depuis ces deux dernières années, ce Collectif a été plusieurs fois reçu par les représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement afin d'alerter les décideurs politiques sur cette problématique, et leur demander de s'opposer au développement des cultures de colzas et tournesols tolérants aux herbicides.

Prenant acte de l'inertie des décisions politiques face au désastre annoncé, en décembre 2014, neuf organisations * soutenues par le collectif de l'Appel de Poitiers ont adressé au Premier ministre un courrier argumenté, l'enjoignant d'appliquer les réglementations existantes lui permettant de prononcer un moratoire sur la vente et la mise en culture de ces VrTH en attendant les évaluations équivalentes à celles réglementairement obligatoires pour les OGM. En l'absence de réponse, elles viennent d'engager un recours juridique en s'appuyant sur les réglementations françaises et européennes qui encadrent les semences (en particulier celles issues de technologies modifiant le génome) et sur le principe de précaution inscrit dans la Charte de l'environnement. Cette dernière impose une évaluation des risques préalables à l'utilisation de toutes les techniques scientifiques présentant un danger potentiel pour l'environnement ou pour la santé humaine. Ayant valeur constitutionnelle, elle s'applique donc au législateur.

Ces OGM cachés, de quelque technologie dont ils sont issus, correspondent à un modèle agricole à bout de souffle, dans lequel les manipulations génétiques et la chimie constituent les deux béquilles. C'est encore et

toujours plus de pesticides, dont les victimes sont les agriculteurs mais aussi les consommateurs qui respirent et absorbent dans leur alimentation les pesticides diffusés dans l'air et dont les plantes sont imbibées.

Il est temps que la France prenne ses responsabilités vis-à-vis des VrTH. Prendre un moratoire, c'est mettre en application la volonté affichée par le gouvernement de réduire les pesticides et par le ministre de l'Agriculture de faire de l'agro-écologie le modèle agricole français.

Le changement, c'est maintenant ?

* Amis de la Terre France, Collectif vigilance OGM et Pesticides 16, Confédération paysanne, CSFV 49, Fédération Nature et Progrès, OGM Dangers, Réseau Semences Paysannes, Vigilance OG2M, Vigilance OGM 33.

Cette tribune est soutenue par :

Jacques Blondel, directeur de recherche émérite au CNRS

Christophe Boëte, chargé de recherche, IRD Marseille

Gabrielle Bouleau, politiste, Irstea, Unité « Environnement, territoires, infrastructures »

Catherine Bourgain, chercheuse en génétique humaine

José Bové, député européen EELV

Daniel Brèthes, biochimiste, directeur de recherche CNRS, Bordeaux

Michèle Chabert, École Pratique des Hautes Études, maître de conférences Laboratoire de Pharmacologie Cellulaire et Moléculaire UMR S 1138, – Equipe Physiopathologies intestinales : nutrition et fonction de barrière

Lounès Chikhi, directeur de recherche CNRS, Laboratoire Evolution et Diversité Biologique, Toulouse

Yves Chilliard, directeur de recherche à l'INRA

Bruno Delesalle, MCF EPHE.

Philippe Desbrosses, président de l'association Intelligence Verte

Marc Dufumier, professeur émérite AgroParisTech

Michel Dulcire, ingénieur de recherche, CIRAD

Nathalie Frascaria-Lacoste, professeur – écologie, AgroParisTech

Sophie Gerber, chercheuse en génétique des populations végétales, Inra Bordeaux

Isabelle Goldringer, chercheuse (génétique des populations)

Pierre-Henri Gouyon, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, à l'AgroParisTech, à l'ENS et à Sciences Po

Christian Gautier, professeur émérite Lyon1, ancien directeur du LBBE (UMR CNRS 5558) et ancien président de la section 29 du CNRS (Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés)

Claude Henry, professeur développement durable, Université Columbia, New York

Frédéric Hospital, INRA UMR 1313 Génétique Animale et Biologie Intégrative, France

Jean-François Humbert, directeur de recherche INRA, membre élu au Conseil d'administration de l'Inra.

Jean-Paul Jaud, producteur- réalisateur

Catherine Jeandel, conseillère régionale EELV Midi-Pyrénées

Olivier Keller, conseiller régional EELV Rhône-Alpes

Joël Labbé, sénateur EELV du Morbihan

Corinne Lepage, présidente d'honneur du Criigen

Dr Isabelle Lorand, chirurgienne

Catherine Mariojous, professeur AgroParisTech

Edgar Morin, directeur de recherches émérite au CNRS

Laurent Palka, Maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle, Paris

François Papy, directeur de recherches honoraire de l'Inra.

Bernard Péré, conseiller régional d'Aquitaine, président du groupe des élus EELV, président de la commission agriculture, agroalimentaire, forêt, mer, montagne

Michel Raymond, directeur de recherche CNRS, médaille d'argent Institute of Evolutionary Sciences, Montpellier

Guislaine Refrégier, enseignant chercheur, Fac de sciences d'Orsay, Université Paris Sud

Arne Saatkamp, maître de conférences, Aix Marseille Université

Pr. Gilles-Eric Séralini, Université de Caen, Institut de Biologie

Nicole Sibelet, chercheuse, sociologue, anthropologue CIRAD, CATIE Costa Rica

Jacques Testart, directeur honoraire de recherches à l'Inserm

Thomas Tully, enseignant chercheur en écologie évolutive.

Christian Vélot, généticien moléculaire, Université Paris-Sud 11

Michel Volovitch, professeur émérite, ENS Paris

Sophie Vríz, professeur à l'Université Paris 7 - Denis Diderot Centre Interdisciplinaire de Recherche en biologie (CIRB) CNRS UMR

Myliène Weill, généticienne moléculaire, chercheur CNRS, Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier

Emmanuel Saint-James, Docteur d'Etat en informatique, membre élu du conseil académique de l'Université Pierre et Marie Curie